

**Document à retourner avec le dossier de candidature  
à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur**

MAISON D'EDUCATION  
DE LA  
LEGIION D'HONNEUR  
Les Loges - B.P. 80866  
78108 St-GERMAIN en LAYE

**classe de  
4ème**

***Choix des langues vivantes et enseignements optionnels***

***Année scolaire 2010-2011***

- ❖ **2<sup>ème</sup> Langue vivante** : pour les nouvelles élèves de la Maison d'éducation de la Légion d'honneur choix possible uniquement entre allemand, espagnol, avec nécessité d'une mise à niveau durant les grandes vacances d'été, si les élèves n'ont pas débuté l'apprentissage d'une de ces deux langues en 5<sup>ème</sup>, comme c'est le cas à la M.E.L.H. des Loges ; choix du chinois possible uniquement si les élèves nouvelles ont déjà fait l'apprentissage de cette langue en 5<sup>ème</sup> dans leur ancien établissement scolaire.

Les élèves nouvelles souhaitant étudier une LV2 autre que celles enseignées à la M.E.L.H. devront être inscrites au CNED de Rouen par leurs parents.

❖ **Options possibles** <sup>(1)</sup> :

- ✓ **Latin (+ 2h)** : pour les élèves ayant suivi cette option en classe de 5<sup>ème</sup>.
- ✓ **Anglais renforcé (+ 2h)** : option proposée à un nombre limité d'élèves motivées ayant de très bons résultats scolaires et qui ont réussi les tests d'admission organisés au mois de juin. Cette option n'est pas compatible avec l'option "maîtrise" ni avec l'option « bilangue ».



NOM de l'élève : .....

Prénom : .....

Classe suivie en 2009-2010 : .....

Etablissement : .....

Classe demandée : .....

Langue(s) vivante(s) 1 :      Anglais                               Anglais et Allemand

Langue vivante 2 :              Allemand               Espagnol               Chinois

**Options possibles** <sup>(1)</sup> :

Latin (2<sup>ème</sup> année)

Anglais renforcé  <sup>(2)</sup>

A ..... le .....

Signature du Père

Signature de la Mère

Signature du Tuteur (le cas échéant)

(1) Les inscriptions aux enseignements optionnels sont définitives pour l'année

(2) Pour les élèves admises à la M.E.L.H. en 4<sup>ème</sup>, remplir la feuille pour la convocation aux tests fin juin 2010.